



FACULTÉ DES SCIENCES  
MONTPELLIER

**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

**Dossier suivi par :**

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL  
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**SEANCE N°325**

**Année universitaire 2021-2022**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 6 OCTOBRE 2021  
- N° 2021-10-06-116 -**

---



Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 6 octobre 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

**Objet** : Relevé de conclusions du Conseil n°323 du 13 juillet 2021.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les profils de poste Enseignants-Chercheurs FdS.

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 20

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au relevé de conclusions du Conseil n°323 du 13 juillet 2021.

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 octobre 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN





**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :  
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL  
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**SEANCE N°325**

**Année universitaire 2021-2022**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 6 OCTOBRE 2021  
- N° 2021-10-06-117 -**

---



Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 6 octobre 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* -,

A délibéré :

**Objet : Participation FdS de 500€ au festival Sud de Sciences - Association Kimiyo**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la participation de la FdS au festival Sud de Sciences organisé par l'association Kimiyo - 500€ -.

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 20

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la participation de la FdS au festival Sud de Sciences organisé par l'association Kimiyo - 500€ -.*

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 octobre 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN





**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :  
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL  
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**SEANCE N°325**

**Année universitaire 2021-2022**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 6 OCTOBRE 2021  
- N° 2021-10-06-118 -**

---



Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 6 octobre 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

**Objet : Conventions**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention :

- **Accord de partenariat** :
  - o entre l'Université de Montpellier (Faculté des Sciences) et l'Office National des Forêts,
  - o entre l'Université de Montpellier (la Faculté des Sciences) et l'association Club Emploi Cadres.

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 20

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME aux conventions suscitées.*

- **Convention de partenariat pédagogique** : entre l'Université de Montpellier (Faculté des Sciences) et l'Institut Mines-Télécom,
- **Convention spécifique de double diplôme** : entre l'Université de Montpellier et l'Université de Sherbrooke,
- **Convention de prêt d'exposition** : entre la Faculté des Sciences de Montpellier et le Lycée Jean Mermoz de Montpellier.

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME aux conventions suscitées.*

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 octobre 2021.

Le Directeur

Alain HOFFMANN







FACULTÉ DES SCIENCES  
MONTPELLIER

**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :  
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL  
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**SEANCE N°325**

**Année universitaire 2021-2022**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 6 OCTOBRE 2021  
- N° 2021-10-06-119 -**

---



Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 6 octobre 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- *Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences* - ,

A délibéré :

**Objet : Profils de poste**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les profils de poste :

- **32 PAST 1145**
- **60 PAST 1130**

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 22  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 4

- **26 PR 0876**

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 22  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 19  
Contre : 0  
Abstention : 4

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux profils de poste PAST et PR suscités.*

\*\*\*\*\*

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de donner un avis sur les profils de poste :

- **33 PR 0838 (ex 33 MCF 0838)**
- **EC 2022-46.4-IUF**

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40  
Membres présents et représentés : 22  
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0  
Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 17  
Contre : 2  
Abstention : 3

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux profils de poste suscités.*

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 octobre 2021.

Le Directeur  
Alain HOFFMANN





FACULTÉ DES SCIENCES  
MONTPELLIER

**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

Dossier suivi par :  
Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL  
DE LA FACULTE DES SCIENCES**

**SEANCE N°325**

**Année universitaire 2021-2022**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 6 OCTOBRE 2021  
- N° 2021-10-06-120 -**

---



Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du mercredi 6 octobre 2021, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017- Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences - ,

A délibéré :

**Objet : Pédagogie**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur :

- **L'Organisation Générale et Modalités de Contrôle des Connaissances en Licence - Année universitaire 2021-2022**

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 3

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE à l'Organisation Générale et Modalités de Contrôle des Connaissances en Licence - Année universitaire 2021-2022.*

- **Modalités de Contrôle des Connaissances Licence et Master - Année universitaire 2021-2022 (sous réserve d'ajustement mineur)**

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux Modalités de Contrôle des Connaissances Licence et Master - Année universitaire 2021-2022 (sous réserve d'ajustement mineur).*

- **Les règles de compensation Licence - Année universitaire 2021-2022**

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

*Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux règles de compensation Licence - Année universitaire 2021-2022.*



- **Les règles de compensation Master - Année universitaire 2021-2022**

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 22

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME aux règles de compensation Master - Année universitaire 2021-2022.*

- **Les capacités d'accueil TrouverMonMaster- Année universitaire 2022-2023**

RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 20

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME aux capacités d'accueil TrouverMonMaster- Année universitaire 2022-2023*

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 octobre 2021.

Le Directeur



Alain HOFFMANN

